

METIER : Administrateur de Réseau

1. Nature du travail :

Il configure les matériels informatiques et les paramètre pour les insérer dans les réseaux pédagogique et administratif. Il fait l'ouverture de nouveaux accès, la sécurisation et confidentialité (mot de passe, sauvegarde...). Il suit les opérations de dépannage.

2. Condition de travail :

Suivant l'organisation et l'importance du collège, les fonctions de l'administrateur sont plus ou moins étendues. Il peut intervenir dès la conception du réseau ou sur un réseau déjà en place.

3. Qualités requises, Compétences :

L'administrateur a une bonne connaissance des réseaux classiques (matériels de câblage, transmission, routage, protocoles de communication...), mais aussi des systèmes d'exploitation.

Autonome, c'est avec rapidité et sang-froid que l'administrateur réagit face aux différents incidents liés au réseau.

4. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire du débutant : 1557 € brut/mois

5. Etude :

Ce métier peut s'exercer avec différents niveaux de formation. Tout dépend de l'importance du réseau à administrer.

- Avec un diplôme de niveau bac + 2 ou bac + 3, il est possible de se forger une première expérience en gérant un réseau local au sein d'une PME

METIER : Agent de Service

1. Nature du travail :

Ce métier consiste à rendre le collège propre (nettoyer les salles de classe, couloir, toilettes...).

L'agent de service effectue également des petits travaux de cuisine : confection de plats simples et le service.

2. Condition du travail :

L'activité s'effectue au contact des élèves, en petite équipe.

Les horaires dépendent des jours et ne sont donc pas fixes.

Il faut respecter les règles d'hygiène.

3. Qualités requises, compétences :

Pour exercer ce métier, il faut être sérieux, rigoureux, travailleur et propre.

4. Accès à l'emploi, salaire

Le salaire du débutant est au S.M.I.C. (environ 1070 € net)

5. Etude :

Certains établissements exigent des formations de niveau V (CAP, BEP)

METIER : Agent d'Accueil au Collège

1. Nature du travail :

Au collège, l'agent d'accueil reçoit les premières personnes entrant dans l'établissement.

Il reçoit les appels téléphoniques des personnes souhaitant contacter le collège.

Le soir, vers 18h30, il ferme tout le collège et vérifie que toutes les fenêtres soient fermées, les lumières éteintes et que personne ne soit resté.

2. Conditions de travail :

Le matin, il prend son service à 7h30 et le finit à 18h30. L'inconvénient est que les journées sont longues mais l'avantage est que le logement est fourni par l'établissement.

3. Qualité requise, compétence :

Pour faire ce métier, il faut être agréable, courtois, méthodique et avoir un bon contact avec les gens.

4. Accès à l'emploi et salaire :

Le salaire d'un agent d'accueil est situé autour du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) environ 1220 € brut.

5. Etude :

En théorie, le métier d'agent d'accueil est accessible sans aucun diplôme. Il n'y a pas de préparation spécifique. Mais la possession d'un titre favorise la recherche d'emploi et permet surtout d'évoluer plus facilement. Quelques diplômes débouchent plus particulièrement sur les activités d'accueil.

METIER : Assistante Sociale

1. Nature du travail :

Son principal objectif est de fournir une aide sur mesure aux élèves en fonction de leurs difficultés sociales.

Après avoir analysé la situation, l'assistante repère les solutions possibles.

2. Condition du travail :

Quelques assistantes sociales sont employées par les établissements scolaires. L'assistante sociale collabore avec de multiples relais : autres services d'aide sociale, services de santé, protection maternelle et infantile, missions locales ...

3. Qualités, compétences requises :

L'assistante sociale doit avoir le sens du contact. Tout en bénéficiant du soutien d'une équipe, ce travailleur social fait preuve d'une grande autonomie.

Il faut beaucoup de maturité et d'équilibre personnel pour affronter des cas difficiles et souvent il lui faut savoir convaincre l'élève afin qu'il adhère au projet d'aide qu'elle propose.

Discret, il est tenu au secret professionnel.

4. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire du débutant, 1400 € brut / mois.

L'emploi progresse :

Les besoins en services sociaux de proximité sont très marqués. À cela plusieurs raisons : l'extension de la précarité, le vieillissement de la population...

5. Etudes :

Pour occuper un emploi d'assistante sociale, il faut obligatoirement posséder le Diplôme d'État du même nom.

Bien que se déroulant sur 3 ans, la formation est actuellement reconnue au niveau bac + 2.

METIER : Conseiller d'Orientation-Psychologue, COP

1. NATURE DU TRAVAIL :

Le COP aide le jeune à choisir ses études.

2. CONDITION DU TRAVAIL :

Le COP partage son temps entre le CIO et les établissements scolaires de son secteur géographique, à raison de 2 à 5 établissements. Le COP a la charge en moyenne, par an, de 1 400 élèves.

3. QUALITES REQUISES COMPETENCES :

Le COP doit faire preuve de grandes qualités d'écoute, d'un sens relationnel développé. Grâce à ses capacités d'analyse et de synthèse, il peut ensuite apporter une réponse adaptée à la situation et au profil de l'élève.

4. ETUDE :

Pour accéder au métier, il faut réussir un concours : Conseiller d'orientation-psychologue, catégorie A Fonction publique d'Etat

5. ACCES A L'EMPLOI ET SALAIRE :

Salaire en début de carrière : 1611 €

Le nombre de places au concours a tendance à baisser ces dernières années.

METIER : Conseiller d'Orientation-Psychologue, COP

1. NATURE DU TRAVAIL :

Le COP aide le jeune à choisir ses études.

2. CONDITION DU TRAVAIL :

Le COP partage son temps entre le CIO et les établissements scolaires de son secteur géographique, à raison de 2 à 5 établissements. Le COP a la charge en moyenne, par an, de 1 400 élèves.

3. QUALITE REQUISES COMPETENCES :

Le COP doit faire preuve de grandes qualités d'écoute, d'un sens relationnel développé. Grâce à ses capacités d'analyse et de synthèse, il peut ensuite apporter une réponse adaptée à la situation et au profil de l'élève.

4. ETUDE :

Pour accéder au métier, il faut réussir un concours : Conseiller d'orientation-psychologue, catégorie A Fonction publique d'Etat

5. ACCES A L'EMPLOI ET SALAIRE :

Salaire en début de carrière : 1611 €

Le nombre de places au concours a tendance à baisser ces dernières années.

METIER : Infirmière

1. Nature du travail :

Son rôle consiste à assurer, le confort et la sécurité de l'élève.

2. Condition du travail :

10 % des infirmières travaillent dans des établissements scolaires et dans les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

3. Qualités requises, compétences :

L'infirmière possède un bon équilibre et une grande résistance physique.

Par ailleurs, la capacité à s'organiser et à analyser rapidement une situation sont des atouts pour s'épanouir dans ce métier.

4. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire du débutant : 1550 € brut dans le Fonction Publique Hospitalière.

Pour exercer ce métier, il faut obtenir le Diplôme d'Etat d'infirmier, délivré par les Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI).

5. Etude :

⇒ Bac + 3 années d'étude pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Infirmier.

METIER: C.P.E (conseiller principal d'éducation)

1) Nature du travail

C'est à lui que les élèves s'adressent en cas de problèmes : absence, retard, exclusion, malaise, vol, bagarre, changement de section... Assisté des surveillants et des aides-éducateurs, le CPE veille au respect du règlement intérieur

2) Condition de travail

Le CPE est un véritable médiateur entre les élèves, leur famille, l'administration et l'équipe enseignante pour trouver des réponses adaptées et améliorer la vie au sein de l'établissement.

Avec les enseignants, il échange des points de vue à propos des élèves pour, éventuellement, mieux les aider ensuite. Enfin, le CPE forme les délégués de classe ou organise l'aide aux devoirs après les cours

3) Qualités requises / compétences

Le rôle de médiateur du CPE exige de sa part une grande capacité d'écoute, de la patience, le sens de la justice, de la discrétion...

Le C.P.E doit être très organisé dans son travail.

Le CPE est très souvent amené à prendre des décisions, parfois difficiles (exclusion d'un élève, par exemple). Dans ces cas, il doit se montrer compréhensif, juste et ferme.

4) Accès a l'emploi/salaires

Salaire net en début de carrière : 1584 €

Les candidats sont de plus en plus nombreux et les postes... plus rares.

5) Etudes

Pour accéder au métier, il faut réussir un concours : **Conseiller principal d'éducation**, catégorie A Fonction Publique d'Etat

METIER : Cuisinier de Collectivité

1. Nature du travail :

Toque, veste et tablier blancs : le cuisinier de collectivité ressemble à n'importe quel chef cuisinier. Sauf que sa clientèle est composée d'élèves.

Chaque matin, il réceptionne les marchandises, organise le service et participe à la confection de centaines de repas.

2. Condition du travail :

Il faut savoir maîtriser et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité au sein de la cuisine.

3. Qualités requises, compétences :

Il faut être actif et dynamique, allier art culinaire et qualités de gestionnaire. Il faut aussi être attentif et satisfaire les élèves et bien être à leur écoute.

4. Accès à l'emploi, salaire :

Les diplômes requis pour exercer la profession varient selon l'importance du restaurant collectif. Un CAP ou BEP peuvent suffire.

5. Etude

- CAP restauration ;
- BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie ;
- BAC PRO restauration ;
- BAC techno hôtellerie ;
- BTS hôtellerie restauration, options art culinaires, art de la table et du service

Métier : Professeur Documentaliste

1. Nature du travail :

Le professeur documentaliste montre aux élèves comment sont classés les documents, leur apprend à trouver un document à partir des fichiers, à le comprendre, à l'exploiter afin de préparer un exposé, un cours.

2. Condition du travail :

Pendant ses 30 heures hebdomadaires, il accueille les élèves dans son CDI (Centre de Documentations et d'Informations), seul ou dans le cadre de séances organisées avec les enseignants.

3. Qualités requise compétence :

Au service des élèves et des autres enseignants, le professeur-documentaliste doit posséder des qualités de contact. Il doit savoir analyser les demandes et proposer les réponses appropriées. Il lui faut aussi faire preuve de curiosité intellectuelle et s'intéresser à toutes les disciplines.

4. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire en début de carrière : 1615 € brut / mois

Les 9 730 professeurs-documentalistes exerçant en France sont à 86 % des femmes.

5. Etudes :

Pour accéder au métier, il faut réussir un concours :

[professeur certifié d'enseignement secondaire \(CAPES\)](#), catégorie A
Fonction publique d'Etat

Niveau d'accès : bac + 5

METIER : Principal de collège

1. Nature du travail :

Il organise et supervise le fonctionnement (administratif, budgétaire, ...) du collège.
Il met en œuvre les orientations pédagogiques et éducatives nationales et vérifie leurs applications.

2. Condition de travail :

L'activité de ce métier s'exerce au sein d'établissements scolaires du second degré.

3. Qualités requises, compétences :

- Conduite de projet
- Règles de sécurité
- Gestion budgétaire
- Techniques pédagogiques

4. Accès à l'emploi, salaire métier :

Les personnels de direction perçoivent une indemnité de responsabilité de direction et une indemnité de sujétions spéciales dont les montants annuels bruts sont compris entre 4 004,64 € et 6 980,52 € pour les chefs d'établissement et entre 3 442,68 € et 5 937,72 € pour les adjoints.

Dans leurs fonctions de direction d'établissement, ils occupent les emplois suivants :

- proviseur et proviseur adjoint de lycée
- proviseur et proviseur adjoint de lycée professionnel
- principal et principal adjoint de collège

5. Etudes :

Les personnels de direction sont recrutés par voie de concours, par liste d'aptitude ou détachement.

Ce métier est accessible aux personnels enseignants, d'éducation ou d'orientation des établissements du secteur public sur concours interne avec 5 ans d'exercice.

METIER : Professeur d'EPS

1. Nature du travail :

Sportif, mais enseignant avant tout, son rôle consiste à choisir un sport et encadrer l'activité. Il apprend également le sens de l'initiative, le respect des règles et l'esprit d'équipe.

2. Condition de travail :

Le professeur d'EPS partage son temps entre le stade, le gymnase et la piscine. Contrairement à ses collègues, il n'a pas de salle de classe.

3. Qualités requises, compétences :

Sans être nécessairement un sportif de compétition, le professeur d'EPS doit avoir une bonne connaissance des disciplines sportives.

Mieux vaut être armé de patience, de dynamisme et disposer d'une certaine autorité.

4. Etude :

Niveau d'accès : bac + 5

Pour accéder au métier, il faut réussir un concours :

Concours du CAPEPS, catégorie A.

5. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire net stagiaire : 1584€

Salaire net fin de carrière : 2543€

METIER : Enseignant Spécialisé

1. Nature du travail

Avant toute transmission de savoirs, l'enseignant spécialisé doit comprendre et mettre l'élève en confiance, d'où la nécessité d'une écoute attentive.

Il prend en charge des élèves en difficulté.

2. Condition du travail

Au collège l'enseignant spécialisé travaille dans la classe ULIS et SEGPA.

3. Qualités requises, compétences.

Il doit aimer transmettre des connaissances et pouvoir aider les élèves à trouver leur voie dans la société. Face à des jeunes souffrant d'un handicap physique ou instables psychologiquement, il doit s'appuyer sur des connaissances précises du handicap pour y répondre par une attitude adaptée.

Pour les professeurs qui s'occupent de jeunes en difficulté familiale et sociale, une bonne dose d'autorité naturelle est donc requise pour réussir à imposer des règles de respect et de tolérance.

4. Accès à l'emploi, salaire

Salaire du débutant : 1557 € brut/mois (professeurs certifiés)

Les postes offerts aux différents concours de recrutement des enseignants spécialisés sont peu nombreux.

5. Etudes.

À l'Éducation nationale, pour devenir enseignant spécialisé, il faut d'abord être enseignant titulaire et exercer dans le primaire ou le secondaire. Les professeurs du secondaire (certifiés ou agrégés) doivent réussir le certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH).

METIER : Gestionnaire

1. Nature du travail :

Le gestionnaire est un responsable qui encadre les agents de service.
Il est chargé de l'intendance.

2. Condition du travail :

Outre une bonne culture générale, le gestionnaire doit posséder de solides connaissances en droit, en économie, en sciences politiques...

3. Qualité requises, compétences :

En fonction de ses missions, le gestionnaire doit faire preuve d'un certain sens de l'écoute, se montrer diplomate et habile négociateur, surtout pour gérer les tensions en cas de conflits.

4. Accès à l'emploi, salaire :

Environ 1665 euros brut/mois, en sortant d'un IRA.

5. Etude :

Pour devenir attaché, il faut être titulaire d'un bac + 3 au minimum. Le plus souvent, les candidats sont titulaires d'un master ou d'un diplôme d'institut d'études politiques.

METIER : Infirmière

1. Nature du travail :

Son rôle consiste à assurer, le confort et la sécurité de l'élève.

2. Condition du travail :

10 % des infirmières travaillent dans des établissements scolaires et dans les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

3. Qualités requises, compétences :

L'infirmière possède un bon équilibre et une grande résistance physique.

Par ailleurs, la capacité à s'organiser et à analyser rapidement une situation sont des atouts pour s'épanouir dans ce métier.

4. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire du débutant : 1550 € brut dans le Fonction Publique Hospitalière.

Pour exercer ce métier, il faut obtenir le Diplôme d'Etat d'infirmier, délivré par les Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI).

5. Etude :

⇒ Bac + 3 années d'étude pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Infirmier.

METIER : Principal de collège

1. Nature du travail :

Il organise et supervise le fonctionnement (administratif, budgétaire, ...) du collège.

Il met en œuvre les orientations pédagogiques et éducatives nationales et vérifie leurs applications.

2. Condition de travail :

L'activité de ce métier s'exerce au sein d'établissements scolaires du second degré.

3. Qualités requises, compétences :

- Conduite de projet
- Règles de sécurité
- Gestion budgétaire
- Techniques pédagogiques

4. Accès à l'emploi, salaire métier :

Les personnels de direction perçoivent une indemnité de responsabilité de direction et une indemnité de sujétions spéciales dont les montants annuels bruts sont compris entre 4 004,64 € et 6 980,52 € pour les chefs d'établissement et entre 3 442,68 € et 5 937,72 € pour les adjoints.

Dans leurs fonctions de direction d'établissement, ils occupent les emplois suivants :

- proviseur et proviseur adjoint de lycée
- proviseur et proviseur adjoint de lycée professionnel
- principal et principal adjoint de collège

5. Etudes :

Les personnels de direction sont recrutés par voie de concours, par liste d'aptitude ou détachement.

Ce métier est accessible aux personnels enseignants, d'éducation ou d'orientation des établissements du secteur public sur concours interne avec 5 ans d'exercice.

METIER : Professeur d'EPS

1. Nature du travail :

Sportif, mais enseignant avant tout, son rôle consiste à choisir un sport et encadrer l'activité. Il apprend également le sens de l'initiative, le respect des règles et l'esprit d'équipe.

2. Condition de travail :

Le professeur d'EPS partage son temps entre le stade, le gymnase et la piscine. Contrairement à ses collègues, il n'a pas de salle de classe.

3. Qualités requises, compétences :

Sans être nécessairement un sportif de compétition, le professeur d'EPS doit avoir une bonne connaissance des disciplines sportives.

Mieux vaut être armé de patience, de dynamisme et disposer d'une certaine autorité.

4. Etude :

Niveau d'accès : bac + 5

Pour accéder au métier, il faut réussir un concours :

Concours du CAPEPS, catégorie A.

5. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire net stagiaire : 1584€

Salaire net fin de carrière : 2543€